

## Réunion Direction des Routes/UFE-CFDT du 4 avril 2005

*Participants : DR : M. PARISE (directeur) et deux de ses collaborateurs  
UFE : Daniel METRICH, François DELATRONCHETTE*

L'objet principal de cette réunion était la réponse de l'UFE à la lettre de M.PARISE du 22 mars 2005 sur la concertation concernant l'organisation des DIR.

La DR propose que pour chaque DIR :

- le préfigurateur de chaque DIR reçoive, avec les DDE de la zone, les Fédérations syndicales séparément, 2 fois dans la période avril-mai-juin 2005.
- une réunion plénière avec les représentants des 3 syndicats début juillet 2005.

La CGT n'a demandé que des plénières, FO des séparées.

La CFDT propose que pour la plénière de juillet on ait :

- 15 représentants titulaires des syndicats (autant de suppléants)
- au minimum 2 représentants titulaires pour chaque syndicat
- on tienne compte de la représentativité dans les CTPS des DDE de la zone (voir ce qui est fait pour les Conseils de perfectionnement des CIFP).

Pour les 2 bilatérales, chaque syndicat compose sa délégation comme il l'entend.

La CFDT a rappelé que les réunions demandent que les moyens soient donnés aux représentants syndicaux (frais de déplacements, temps syndical y compris délais de route).

L'UFE-CFDT a indiqué M. PARISE que les délégations CFDT seraient connues vers le 15 avril 2005.

M.PARISE nous confirme que les directeurs des DIR seront bien sous l'autorité hiérarchique du DRE du siège, malgré les velléités de certains préfigurateurs, il ne veut pas de services à compétence nationale qui seraient sous sa coupe.

L'objectif de la DR est d'obtenir de chaque DIR d'ici juillet 2005 :

- l'organigramme
- la localisation géographique
- le nombre d'agents dans chaque unité

Pour la suite, la DR est d'accord pour créer dans chaque DIR : CTPS, CLHS, CLAS, CLF.

\*\*\*\*\*

M. PARISE évoque ensuite la lettre qu'il a envoyé aux DDE sur les parcs le 21 mars 2005.

En résumé, il leur indique que :

- les préfigurateurs n'ont pas à créer des parcs mais à estimer leurs besoins en OPA indépendamment des parcs
- les parcs continueront à exister en 2006 comme actuellement.

\*\*\*\*\*

M. PARISE est conscient de l'importance pour les agents de connaître simultanément les projets :

- des nouvelles DDE
- des nouvelles DIR
- des services départementaux pour les transferts d'ici l'été (septembre au plus tard)

Ensuite, il faudra organiser des bourses des postes.

\*\*\*\*\*

M. PARISE nous a indiqué que les syndicats seront destinataires, des rapports des différents groupes de travail.

Les synthèses des travaux seront disponibles au plus tard en juin 2005.

Les GT concernent : maîtrise d'ouvrage et d'œuvre, rapport VALERE sur les parcs, exploitation, entretien, ouvrages d'art.

\*\*\*\*\*

Enfin à notre demande, un point est fait sur la consultation en cours des conseils généraux sur le réseau routier national : toutes les délibérations sont prises (1/3 défavorables, 2/3 favorables).

D'après la DR, l'ADF est d'accord sur les propositions. Le décret devrait paraître d'ici fin juin 2005.

L'Etat garderait 1.000 à 1.500 kms de RN en plus que prévu initialement

\*\*\*\*\*

L'UFE a rappelé notre préoccupation de cadrage national.

Il est urgent de voir concrètement les réponses pour les agents sur leurs emplois, leurs revenus, l'organisation du travail, le retour à la FPE pour les transférés, comme lors des négociations sur l'application de la RTT.

\*\*\*\*\*

Nous avons signalé à M. PARISE qu'un appel à la grève illimité et intersyndical CFDT-CGT-FO venait d'être lancé à partir du 7 avril à la DDE de la MOSELLE en direction des personnels d'exploitation et OPA travaillant sur la route. En effet, elles réclament notamment le paiement rapide de la totalité des heures supplémentaires faites lors du service hivernal 2004-2005.

M. PARISE indique à la CFDT qu'il ne comprend pas ces difficultés et qu'il va appeler le directeur dès la fin de l'entrevue.

